
portant nomination, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, de Monsieur Ernest Oladugbewo ADEFEMIWA, précédemment Ambassadeur de la République Fédérale du Nigéria au Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;

VU la Décision N° 87-54/ANR/CP/P du 20 Août 1987 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant le Président de la République à décerner, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, le grade de Commandeur de l'Ordre National du Bénin à Monsieur Ernest Oladugbewo ADEFEMIWA, précédemment Ambassadeur de la République Fédérale du Nigéria au Bénin ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu, en sa séance du Mercredi 20 Mai 1987,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre National du Bénin, au grade de Commandeur, pour prendre rang du 20 Août 1987 :

.../...

- Monsieur Ernest Oladugbewo ADEFEMIWA
Ambassadeur de la République Fédérale
du Nigéria au Bénin.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Septembre 1987

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif
National,

Mathieu KEREKOU. -

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin,

Barthélémy OHOUENS. -

AMPLIATIONS : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 10 -
CP/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - SPD 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 -
CSM 1 - Préfets 6 - BN-DAN 4 - DPE-DLC-INSAE 6 - IGE et ses
Sections 4 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - JORPB 2 - Intéressé 1. -